

Fiche descriptive des actions d'évaluation des pratiques professionnelles

N° Référence/critère : 46	
Thème retenu	Amélioration du processus de sortie des patients handicapés physiques lourdement dépendants
Justification du choix	<p>1. La préparation du retour au domicile ou l'orientation vers une structure adaptée, dans le respect des choix de la personne handicapée, nécessitent un assemblage intégré de compétences multiples dans les domaines médical, paramédical, technique, psychologique et social. Cette intégration se fait difficilement dans un hôpital de court séjour en particulier par difficultés de coordination avec les prestataires transversaux et externes. Les systèmes de soins et d'aides mis en place, aides techniques, aménagement du domicile, aides humaines, financements, sont souvent insuffisants ou fragiles avec défaut de concrétisation ou rupture fréquentes. De même, les orientations d'aval se font souvent par défaut, risquant de privilégier la fluidité sur la pertinence des orientations</p> <p>2. L'amélioration du processus de sortie et des orientations d'aval est une priorité stratégique de l'hôpital en lien avec la mise en place récente de la commission PHIC (pertinence des hospitalisations et itinéraires cliniques). Cette démarche proposée en MPR, est transférable au court séjour et à toutes les populations vulnérables. Elle suppose que l'amélioration conjointe de la fluidité de la sortie et de la pertinence des orientations ne peut qu'aller dans le sens de la qualité du service rendu, pour peu que l'on évalue assez tôt la complexité médico-psycho-sociale des patients en mettant en place précocement des interventions graduées et appropriées.</p> <p>3. Les patients porteurs d'hémiplégies vasculaires représentent 80% des admissions dans l'unité de MPR et constitueront la population traceuse. Ces patients sont représentatifs des difficultés de sortie liées à l'association variable de polyopathologies, d'une dépendance fonctionnelle importante, de troubles cognitifs et psychologiques ainsi que de facteurs environnementaux défavorables. La population du territoire est fortement précarisée. Les données épidémiologiques montrent que la population est fortement touchée par les affections cardio-vasculaires parmi lesquelles les accidents vasculaires cérébraux (AVC) posent un problème majeur de santé publique.</p>
Objectifs de l'évaluation	<p>Objectif principal : Améliorer la fluidité et la pertinence des orientations de sortie en aval de l'unité de MPR, et la pérennité des systèmes de soins, d'aides et de maintien à domicile.</p> <p>Objectifs cliniques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - identifier et analyser précocement la complexité bio-psycho-sociale - mieux définir le programme individualisé de réadaptation <p>Objectifs organisationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les étapes critiques du processus de sortie - Optimiser la coordination avec les prestataires transversaux au sein de l'établissement - Développer un réseau de proximité ville-hôpital secteur médico-social <p>Objectifs centrés sur le patient :</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'assurer de la réalisation et de la pérennité des préconisations (aides humaines, techniques, financières) - information / éducation du patient et/ou de ses proches - s'assurer de la participation, de l'adhésion et de la compréhension du patient relatives au programme de réadaptation. <p>Objectifs en terme de traçabilité :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - définir le lieu et l'outil d'évaluation de la complexité bio-psycho-sociale (fiche d'alerte) - formalisation systématique du programme individualisé de réadaptation - mise en place d'un système de recueil des événements indésirables et des instruments de suivi <p>Objectifs stratégiques : en lien avec la commission PHIC, assurer la transférabilité de la démarche à l'ensemble des services de court-séjour, dans l'optique de la prise en charge intégrée du patient, dans une approche polyvalente et transversale adaptée aux diverses populations vulnérables.</p>
Références professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> - Référentiel HAS sur la sortie du patient - SROS 2006-2010, Rhône-Alpes, la constitution des filières de soins : maintien à domicile - Sortie du monde hospitalier et le retour au domicile d'une personne adulte handicapée sur le plan moteur ou neuropsychologique (HAS, septembre 2004) - Retour au domicile des patients adultes atteints d'accident vasculaire cérébral (HAS décembre 2003) - Circulaire n°517 du 3 novembre 2003 relative à la prise en charge des accidents vasculaires cérébraux
Méthode	<p>Approche par processus avec indicateurs, Personnes concernées : médecins, infirmiers, aides-soignants, paramédicaux de rééducation, assistante sociale Partenaires extérieurs : médecins traitants, libéraux, secteur médico-social Partenariats institutionnels souhaités : mission handicap AP-HP, CRAMIF, ARHIF, MDPH...</p>
Accompagnement éventuel par un Organisme agréé ou un médecin habilité	